

Domaine national du château d'Angers

Le château d'Angers, un monument solidaire toute l'année.

À l'occasion du lancement de la première édition de l'opération « Monuments solidaires » du Centre des monuments nationaux, le Domaine national du château d'Angers fait un état des lieux de sa fréquentation des publics à besoins spécifiques et de sa politique d'action culturelle.



Pôle presse du CMN :
Marie Roy, Su-Lian Neville et Ophélie Thiery 01 44 61 21 86 / 22 96 / 22 45
presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
www.monuments-nationaux.fr/espace-presse

Domaine national du château d'Angers
Emma Fonteneau 07 63 00 88 09
emma.fonteneau@monuments-nationaux.fr
www.chateau-angers.fr
www.monuments-nationaux.fr

Monument national, le château d'Angers a pour objectif de favoriser l'accès pour tous au patrimoine : une mission de service public à laquelle s'emploie quotidiennement le service culturel du monument. C'est donc sans hésitation que l'équipe de la forteresse a répondu à l'appel du Centre des monuments nationaux pour participer ce printemps au programme « Monuments solidaires » destiné aux publics accueillis ou accompagnés par des structures du champ social, du médico-social, du soin et de la justice. Cette opération nationale s'inscrit dans la politique d'accueil des publics à besoins spécifiques que le monument conduit déjà tout au long de l'année et qui s'est intensifiée depuis 5 ans, avec une augmentation significative de la part de scolaires, visiteurs en situation de handicap et publics éloignés de la culture dans la fréquentation de ce monument qui fait figure de premier site culturel visité du Maine-Et-Loire.

Une hausse remarquable de la fréquentation des publics éloignés de la culture, fruit d'un travail au plus près des acteurs du champ associatif



Visite au château d'Angers avec l'association France Terre d'Asile
© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

En plus de mettre en œuvre une riche programmation pour le grand public, la mission des monuments nationaux est de développer des actions spécifiques pour les **personnes dont l'accès à la culture est rendu difficile** en raison de leur vulnérabilité socioéconomique, pour des questions de langues ou parce qu'elles sont peu familières des institutions, ne s'autorisant pas à fréquenter les lieux culturels.

En lien étroit avec les structures nationales ou locales qui sont engagées dans la lutte contre l'exclusion (REP, ONG, associations de lutte contre la précarité, centres sociaux, services « jeunesse » des mairies, maisons de quartiers, associations d'aide aux populations arrivantes, services de protection judiciaire de la jeunesse, etc.), le service culturel du château d'Angers propose **des parcours inclusifs** pour faire découvrir son patrimoine exceptionnel.

« On programme des accueils en petit groupe. Cela permet un échange privilégié avec les médiateurs. Ces visites sont pensées plutôt comme des promenades et sont avant tout une occasion de se familiariser avec le château pour s'y sentir un peu plus "chez soi", de partager un moment de convivialité. On prépare la venue en amont avec les travailleurs sociaux. Ce sont souvent des moments riches de partages et de rencontres inter-culturelles. Les thématiques abordées sont pensées pour pouvoir résonner avec ce que chacun connaît. Le patrimoine du monument rencontre parfois les histoires personnelles et intimes des visiteurs accueillis. Lors d'une visite avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration, je me souviens d'un homme très ému devant la Tapisserie de l'Apocalypse et le métier à tisser que j'utilisais pour la médiation, car cela lui rappelait le travail qu'il exerçait avant son arrivée en France. Cela a été un moment très fort pour tous les membres du groupe »

Damien Perdriau, chargé d'actions culturelles au Domaine national du château d'Angers

Pour faciliter ce travail avec les acteurs du champ associatif, des solidarités et de l'éducation populaire, le Centre des monuments nationaux a signé **5 conventions à l'échelle nationale** avec Habitat et Humanisme, Cultures du Cœur, Le Mouvement des Régies, Le Secours Populaire français et les Francas. Cette dynamique vise à favoriser les liens entre les monuments, les structures locales de ces réseaux et leurs publics.

A Angers, le château est aussi membre depuis 2019 de la **Charte culture et solidarité de la Ville d'Angers** qui articule politiques d'actions sociales et politiques d'actions culturelles. Avec 23 autres structures de diffusion et médiation artistique et culturelle du territoire, le Domaine national du château d'Angers propose chaque semestre des visites et activités aux 45 associations d'habitants, d'insertion sociale, caritatives et maisons de quartiers. Monument emblématique du territoire, le château est l'un des sites angevins les plus demandés par les bénéficiaires de la charte.

Ce travail porte ses fruits puisque le monument a **doublé son accueil** de groupes du champ social, **passant d'une quarantaine de groupes en 2023 à près de 90 en 2024**.

Une offre spécifique pensée pour mieux accueillir les publics en situation de handicap



Visites en langue des signes française, visites sensorielles et tactiles, parcours adaptés pour les personnes à mobilité réduite, ou encore visites et ateliers pour les personnes porteuses de handicaps intellectuels ou souffrant de troubles psychiques : différentes offres sont mises en œuvre au Domaine national du château d'Angers par des **média-teurs spécifiquement formés à l'accueil des personnes en situation de handicap**.

Des dispositifs favorisant la compréhension et la connaissance du monument et permettant une qualité de visite améliorée (supports tactiles, vidéos signées, supports en braille et gros caractères, boucles magnétiques...) sont également proposés.

Visite au château d'Angers avec un groupe de personnes mal et non-voyantes
© Domaine national du château d'Angers

En plus des visiteurs individuels, ce sont **plus de 50 groupes de personnes en situation de handicap** venus par le biais d'associations qui ont été accueillis par les équipes du monument.

« Le patrimoine ne s'appréhende pas qu'intellectuellement. Il se découvre aussi par le corps, par les sensations, par les sens. Développer des visites sensibles, tactiles, olfactives, des outils qui permettent des modes différents de découverte, c'est une manière d'être plus inclusif. Cela répond à des besoins particuliers de certains visiteurs mais c'est aussi souvent une avancée pour tous les autres publics. »

Elsa Leroy, chargée d'actions culturelles au Domaine national du château d'Angers

Un terrain d'exploration pédagogique pour les scolaires qui sont de plus en plus nombreux à venir au château d'Angers dans le cadre de la politique interministérielle de l'Education artistique et culturelle



Lycéens dans la Galerie de l'Apocalypse
© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Le Domaine national du château d'Angers a également connu en 2024 une **hausse de la fréquentation du public scolaire qui représente la moitié des groupes qui franchissent le pont-levis**, tous publics confondus. En cinq ans, la fréquentation scolaire a doublé pour atteindre **14 817** élèves accueillis en 2024.

Rencontre avec des artistes, découvertes des coulisses du patrimoine et de la conservation, ateliers, parcours... **25 activités pour les classes de la maternelle jusqu'aux études supérieures** sont développées et animées par les équipes de médiation. Architecture, textile, jardin, biodiversité, archéologie, graffitis de prisonniers... Les collections conservées par le château permettent une découverte en immersion de plusieurs enseignements disciplinaires. Les enseignants en Histoire sont évidemment concernés au premier chef, avec de nombreux parcours permettant de découvrir aussi bien la musique médiévale dans la Tapisserie de l'Apocalypse que le rôle joué par le monument lors de la 2nde Guerre mondiale. Bien plus qu'un "château du Moyen Âge", la forteresse d'Angers se laisse aussi arpenter pour parler de justice et de liberté à l'époque moderne, se sensibiliser à la préservation de la biodiversité, rencontrer des œuvres d'art et construire sa sensibilité, exercer sa motricité et éveiller son imaginaire, se former aux métiers du patrimoine, et même discuter de questions de mémoire, de propagande et de désinformation, de féminisme...

Parmi les sujets les plus innovants, l'équipe du service culturel du monument a ainsi développé depuis 2022 des médiations scolaires autour des **« fake news » et de la désinformation** ainsi qu'un parcours ludique sur la découverte de la méthode historique et la question de la **vérification des sources**. Une visite sur les figures féminines liées à l'histoire du monument permet quant à elle de questionner l'invisibilisation des femmes dans l'historiographie et d'interroger les **stéréotypes de genre**.

« Quand on interroge les élèves sur le rôle des femmes dans la société de la fin du Moyen Âge, la réponse est presque systématiquement "elles font la vaisselle, la cuisine, le ménage, elles s'occupent des enfants, elles soignent les hommes sur le champ de bataille". À travers des personnalités comme Blanche de Castille ou Yolande d'Aragon, la découverte de mots oubliés comme celui de "chevaleresse", on peut déconstruire des clichés sur le Moyen Âge ou des confusions historiques, mais c'est aussi un moyen d'échanger et de débattre avec les élèves sur des enjeux contemporains comme ceux de l'antisexisme. »

Magali Decraëne, chargée d'actions culturelles au Domaine national du château d'Angers

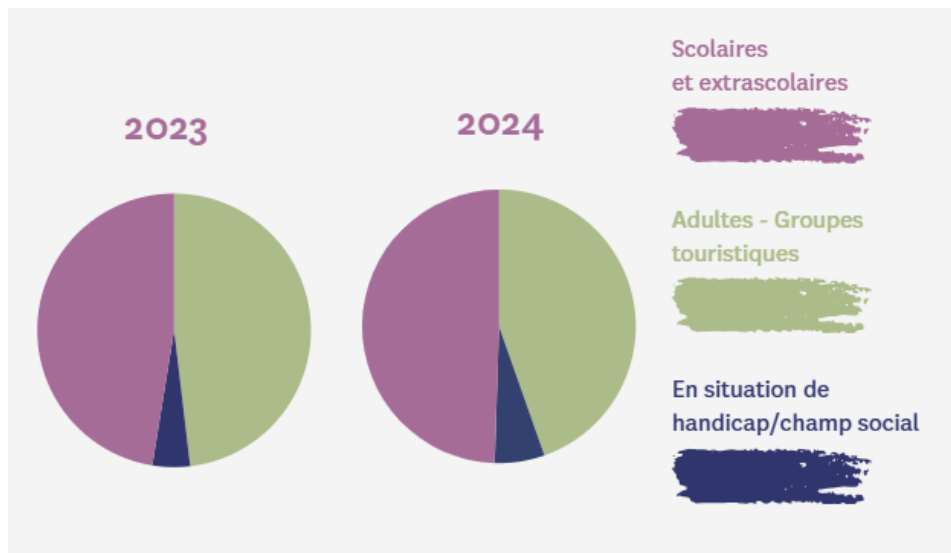


En plus de ces accueils de classes « clef en main », le service culturel du château d'Angers conduit **des projets pédagogiques de longue haleine**, co-construits avec les enseignants, sur une ou plusieurs années scolaires.

Depuis 2023, le monument est ainsi engagé avec **8 établissements scolaires d'enseignement professionnel** du Grand Ouest dans un projet d'exposition participative. Elèves en section mode, futurs menuisiers, ébénistes, ou joailliers : ce sont **près de 200 élèves qui travaillent avec leurs enseignants** à la recreation de costumes, meubles et bijoux médiévaux inspirés de la Tapisserie de l'Apocalypse ou de l'histoire du château. C'est une chance unique pour ces jeunes de se former dans les conditions réelles d'une commande publique prestigieuse, tout en découvrant le patrimoine. Ce projet qui s'inscrit dans le dispositif gouvernemental « Chef-d'œuvre de la République » trouvera son aboutissement en juillet 2025 sous la forme d'une exposition présentée dans le logis royal du château d'Angers.

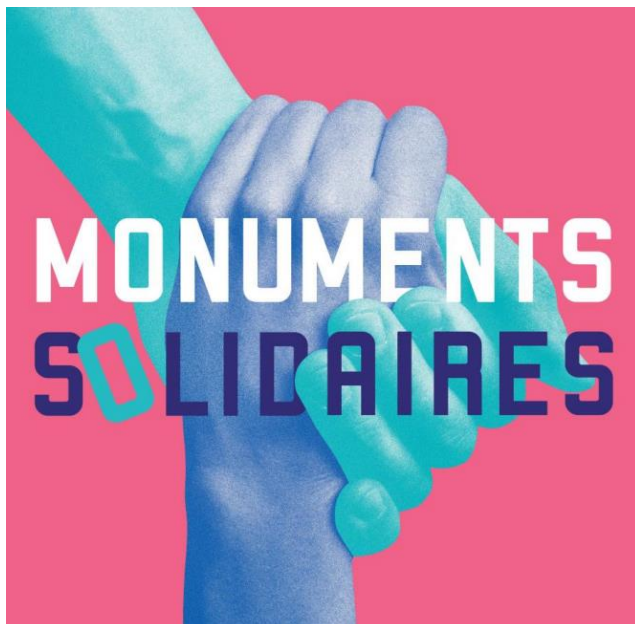
Elèves du Lycée de la mode à Cholet engagés dans un projet d'exposition participative conduit par le Château d'Angers le cadre du dispositif gouvernemental « Chef d'œuvre de la République »
© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Quelques chiffres sur la nature des groupes accueillis au château d'Angers en 2023 et 2024



Monuments solidaires :

Une semaine pour valoriser l'action des monuments nationaux auprès des structures sociales



Le Centre des monuments nationaux (CMN) lance en 2025 une opération fédérative consacrée au champ social et appelée « Monuments solidaires ». Sa première édition aura lieu durant la semaine du 31 mars au 6 avril et vise l'ensemble des publics accompagnés par les acteurs du champ social, du médico-social, de la justice et de la santé.

Entièrement gratuite pour les publics et les relais professionnels et bénévoles, des activités sont proposées dans le réseau du CMN pour les groupes souhaitant (re)découvrir un monument lors d'une visite guidée ou un jeu de piste, s'initier à une pratique artistique en participant à un atelier, assister à un spectacle dans un cadre patrimonial exceptionnel, etc. Pour les professionnels et les bénévoles, plusieurs temps de rencontres, visites de sensibilisation et portes-ouvertes dédiées sont organisées pour découvrir les sites et rencontrer les équipes.

A l'occasion de l'opération, toutes les structures du champ social, du médico-social, du soin et de la justice sont ainsi invitées à prendre part à la programmation et à partager la vie des monuments de façon privilégiée et gratuite ! Une manière de découvrir les sites une première fois ainsi que les activités qui pourront leur être proposées le reste de l'année, dans le cadre de l'action quotidienne des monuments pour le champ social.

Informations pratiques

Domaine national du château d'Angers

2, promenade du Bout du Monde

49100 Angers

angers@monuments-nationaux.fr

Suivez-nous sur Facebook [@chateau.angers](https://www.facebook.com/chateau.angers) et Instagram [@chateau_angers](https://www.instagram.com/chateau_angers)

Modalités de visite

Attention, en raison du plan Vigipirate, vous ne pourrez pas accéder au château avec trottinettes, vélos ou grosses valises et le monument ne propose pas de consignes.

Les animaux ne sont pas acceptés sauf les chiens-guides et animaux accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Horaires

Du 2 mai au 4 septembre

10h - 18h30

Du 5 septembre au 30 avril

10h - 17h30

Les 24 et 31 décembre : fermeture à 16h30.

À noter :

Fermeture de la billetterie et dernier accès au monument : 45 min avant la fermeture.

Fermeture des expositions temporaires et du logis royal : 30 min avant la fermeture.

Fermeture de la galerie de l'Apocalypse, de la chapelle et de la librairie-boutique : 15 min avant la fermeture

Le monument est fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Tarifs

Tarif individuel : 11€

Gratuité pour : les -18 ans (hors groupe), les 18-25 ans (hors groupe) ressortissants de l'UE ou résident régulier sur le territoire UE (sur présentation d'une pièce d'identité), les détenteurs de la Carte blanche ou du Passeport Musées/château, du Pass Éducation (en cours de validité et avec photo), les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur (sur présentation de la carte d'invalidité), les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois).

Tarifs spéciaux (partenariats) :

9,50€ : Détenteur d'une carte CEZAM, accompagnateur d'un abonné Carte blanche, SNCF – Intercités ou SNCF – TGV Inoui (sur présentation d'un titre de transport de moins de 5 jours)

8€ : SNCF – Grand Voyageur (sur présentation de la carte de membre)

Abonnements :

20€ (24 € en 2024) : Carte blanche (abonnement annuel au Domaine national du château)

30€ : Passeport Musées-château (abonnement annuel au Domaine national du château et aux 6 musées de la Ville Angers)

45€ : Passion Monuments (abonnement annuel à plus de 90 monuments nationaux dont le Domaine national du château d'Angers)

Renseignements

angers@monuments-nationaux.fr

Retrouvez toute la programmation culturelle du monument sur www.chateau-angers.fr/agenda

Visuels disponibles pour la presse



Visite avec France Terre d'Asile © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers



Atelier tissage © Magali Decraene / Domaine national du château d'Angers



Lycéens découvrant la Tapisserie de l'Apocalypse
© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers



Visite avec des personnes mal et non-voyantes © Domaine national du château d'Angers



Projet pédagogique « Chef d'œuvre de la République » © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers



Chemin de ronde du château d'Angers
© Alexandre Lamoureux / Destination Angers



Visite avec des personnes mal et non-voyantes © Domaine national du château d'Angers



© Projet pédagogique « Chef d'œuvre de la République » Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers



Entrée du Château d'Angers
© Alexandre Lamoureux / Destination Angers

Le Domaine national du château d'Angers



Une forteresse royale imprenable

Construite au XIII^e siècle, la gigantesque forteresse de dix-sept tours de schiste et de calcaire qui s'étend sur près d'un demi-kilomètre dégage une formidable impression de puissance.

Aux XIV^e et XV^e siècles, les ducs d'Anjou, princes éclairés, redonnent à Angers le faste d'une vie de cour dont témoigne l'architecture raffinée du site.



Un chef d'œuvre unique au monde inscrit à l'Unesco

Commandée en 1375 par le duc Louis I^{er}, la tapisserie de l'Apocalypse est, par ses dimensions (100 mètres de long), son ancienneté, sa virtuosité stylistique et technique, un chef d'œuvre extraordinaire de l'art médiéval. Illustration du texte de l'Apocalypse de saint Jean, elle est aussi un formidable document sur le contexte historique, social et politique de son temps et appartient aujourd'hui au plus grand trésor de tapisseries de cathédrale d'Europe. Elle est inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis le 18 mai 2023.



Des jardins protecteurs de la biodiversité

Les jardins que la forteresse abrite sont nombreux et variés : jardin régulier de buis et d'ifs, vigne, potager, roseraie, jardin d'hortensias, jardin suspendu avec des plantes médicinales, tinctoriales ou maléfiques. Histoire et innovation s'associent ici dans une démarche de développement durable : le monument travaille étroitement avec la LPO-Anjou qui conseille les équipes en matière de conservation et de valorisation de la faune et de la flore vivant dans la forteresse classée « refuge » depuis 2015.

Du haut des remparts, le public peut profiter d'un **panorama unique sur la ville**.



Ma pierre à l'Edifice

En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le château d'Angers (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

> [Ils nous soutiennent !](http://www.mapierrealedifice.fr)

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire.

Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques et préhistoriques, des abbayes médiévales, des châteaux forts, des villas modernes, des tours ou trésors de cathédrales, illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.

Une programmation riche de plus de 400 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attire chaque année plus de 11 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 90 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : [@leCMN](#)



X : [@leCMN](#)



Instagram : [@leCMN](#)



YouTube : [@LeCMN](#)



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : [@le_cmn](#)

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Cathédrale et trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavrois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puylaurent
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr